

Plan de vigilance

Version 1.0 avril 2022



éram


sessile

BOCAGE

mellow yellow

tbs



FAGUO

GÉMO

DRESCO

montlimant

 PARADE

En accord avec nos engagements RSE et en application de la loi n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au « devoir de vigilance des sociétés mère et des entreprises donneuses d'ordre », le Groupe Eram a élaboré ce plan de vigilance dans le but d'identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé, la sécurité des personnes et l'environnement.



— Périmètre du plan de vigilance

Ce plan de vigilance concerne principalement les achats marchands de chaussures et d'articles textiles pour l'ensemble des marques du Groupe Eram.

éram

TEXTO

BOCAGE



mellow yellow

GÉMO

montlimart

DRESCO

PARADE



01

LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Le Groupe Eram a mis en place une cartographie des risques pour définir la démarche d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de gestion des risques inhérents à ses activités.

Cette cartographie permet :

1. de donner aux services concernés (achats, sourcing, audit...) la visibilité nécessaire pour la mise en œuvre de mesures de prévention et de détection en lien avec les risques identifiés par la cartographie ;
2. d'informer la direction du Groupe Eram.

Ainsi, **le Groupe Eram a identifié 3 risques majeurs** dans la chaîne de fabrication de ses articles. Ces risques sont classés en trois catégories :



Risques pays



Risques sectoriels



Facteurs aggravants

Cette cartographie a pour périmètre 38 pays dans lesquels les enseignes du Groupe Eram font fabriquer leurs articles :

- | | | | | |
|--------------------------|--------------|--------------|-------------|-------------|
| ♦ Albanie | ♦ Cambodge | ♦ Italie | ♦ Ouganda | ♦ Sri Lanka |
| ♦ Allemagne | ♦ Chine | ♦ Kosovo | ♦ Pakistan | ♦ Thaïlande |
| ♦ Argentine | ♦ Espagne | ♦ Laos | ♦ Pologne | ♦ Tunisie |
| ♦ Bangladesh | ♦ Etats-Unis | ♦ Luxembourg | ♦ Portugal | ♦ Turquie |
| ♦ Belgique | ♦ Ethiopie | ♦ Macédoine | ♦ Roumanie | ♦ Ukraine |
| ♦ Bosnie-Herzégovine | ♦ France | ♦ Malaisie | ♦ Rwanda | ♦ Vietnam |
| ♦ Brésil(sous condition) | ♦ Inde | ♦ Maroc | ♦ Serbie | |
| ♦ Bulgarie | ♦ Indonésie | ♦ Myanmar | ♦ Slovaquie | |



Ces risques sont mesurés à partir des 14 enjeux de la RSE, dans les domaines de l'éthique, de l'environnement, des droits de l'Homme et des conditions sociales :

Risques pays

- Fraude et corruption
- Protection des données personnelles
- Droit de propriété et brevets
- Appauvrissement des ressources naturelles
- Pollutions (eau, air, sol)
- Atteinte à la biodiversité
- Changement climatique et gaz à effet de serre
- Déchets et gestion de fin de vie.

Risques sectoriels

- Santé et Sécurité
- Conditions de travail et liberté syndicale
- Discriminations
- Travail forcé et esclavage moderne
- Travail des enfants.

Les données relatives aux risques de chaque pays sont issues de bases de données d'organisations internationalement reconnues, telles que la Coface, la Banque Mondiale, l'ILO, l'OMPI, Transparency International...

coface


GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE




OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

 **TRANSPARENCY
INTERNATIONAL**
the global coalition against corruption

Les facteurs aggravants

Les risques susvisés peut-être aggravés en présence d'éléments appelés les facteurs aggravants, par exemple :

- Les chaînes d'approvisionnement d'articles textile ou de chaussures peuvent être longues et entraîner une forme de dilution de la responsabilité du fabricant final ;
- La saisonnalité de l'industrie de l'habillement peut amener à des changements de fabricant suivant les produits retenus pour une saison ou qui correspondent aux tendances du moment.



Ces risques sont revus annuellement et hiérarchisés suivant leur importance (faible, moyen, fort et très fort). La criticité de chaque risque est analysée par la direction juridique du Groupe qui peut mettre à jour le plan global de prévention comme par exemple pour un pays où un nouveau risque vient d'être identifié.

02

DES PROCÉDURES D'ÉVALUATION RÉGULIÈRE

Au regard de la cartographie des risques, des procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie.

— Le GuideBook

Préalablement à l'évaluation de risques, un « **Social And Environmental Compliance GuideBook** » a été réalisé et transmis à nos fournisseurs. Il énonce les normes minimales en matière d'environnement, respect des Droits Humains et atteste de l'engagement pris par le Groupe Eram de les faire respecter par ses contractants, sous-traitants et fournisseurs. Ce guidebook est un élément du contrat d'achat que tout fournisseur doit préalablement signer pour fabriquer des articles pour une marque du Groupe Eram. De ce fait, le guidebook fait partie intégrante de la relation commerciale entre les enseignes du Groupe et leurs fournisseurs.



Les évaluations des tiers sont définies sur la base de la cartographie des risques et sont réalisées avant que la relation commerciale ne soit formellement engagée. Lorsque que la relation commerciale est établie, ces évaluations sont périodiquement mises à jour en fonction du niveau de risque ou en cas d'événement qui pourrait modifier ce risque.

L'objectif principal de ces évaluations est de conditionner l'entrée et la poursuite ou non de la relation commerciale. Ces évaluations sont également adaptées en fonction de la cartographie des risques.

Pour réaliser ces évaluations, le Groupe a mis en place une équipe en France avec en relais dans les pays de production des équipes d'experts pour réaliser ces évaluations et accompagner les fabricants sur les plans d'action.

Pour réaliser les évaluations sur site, le Groupe Eram fait principalement appel à des prestataires indépendants pour mener les audits initiaux des fabricants.

À titre d'exemple l'évaluation du risque incendie dans les usines du Bangladesh est réalisée par les experts de la sécurité civile de ce pays.

– GuideBook : 2 niveaux d'évaluation

1^{er} niveau : 100% des usines

Tous les fournisseurs doivent :

- Signer le cahier des charges qui comprend les engagements éthiques qu'ils doivent respecter.
- Renseigner un document récapitulant les principales informations sur l'usine qui va produire ; sa capacité, nombre d'ouvriers ou sa localisation.

2^{ème} niveau : des audits sociaux et environnementaux

Depuis 2014 :

- des audits sociaux et environnementaux sont réalisés par des sociétés d'audit indépendantes.
- des audits spécialisés sont réalisés comme, par exemple, des unités de retraitement des eaux usées ou sur la sécurité incendie.

03

**UN PLAN
D' ACTIONS
ADAPTÉES**

— Evaluations et audits : des actions adaptées pour atténuer des risques ou prévenir des atteintes graves.

Le Groupe Eram a une politique collaborative avec ses fournisseurs et ses sous-traitants. Ainsi, des équipes d'experts locaux accompagnent les fabricants dans la correction des non-conformités dans le cadre de plans d'actions définis en collaboration.

En complément de l'audit social de tous les fabricants avec lequel une enseigne entretient une relation commerciale établie, des audits spécifiques à certains risques sont réalisés.

Exemples de prise en compte de risques spécifiques

	Risque	Action de prévention	Action d'évaluation	Objectif de l'évaluation
 Turquie	Risque d'emploi d'ouvriers syriens ou irakiens dans des conditions très inférieures aux conditions de travail normales de ce pays.	Explications orale aux fournisseurs.	Audit social non annoncé. L'auditeur est accompagné d'un traducteur en Arabe pour pouvoir communiquer avec les éventuels ouvriers qui ne parleraient pas turque.	S'assurer que le fabricant n'emploie pas des ouvriers dans des conditions de travail non conformes.
 Chine	Risque de travail d'enfant.	Explications orale aux fournisseurs avec formation si nécessaire. Le guidebook spécifie notre engagement à cet égard.	Audit social non annoncé avec un contrôle appuyé sur la politique des ressources humaines de l'entreprise (recrutement, accès aux locaux, dossiers des personnels...).	S'assurer que le fabricant n'emploie pas d'enfants.
 Bangladesh	Risque incendie.	Un technicien de l'équipe du Bangladesh est dédié, formé à la prévention de ce risque. Un accord de coopération a été conclu avec les pompiers du Bangladesh pour auditer, former et accompagner les fournisseurs.	Audit de sécurité incendie des pompiers du Bangladesh.	S'assurer que le fabricant a niveau de sécurité incendie conforme à la réglementation en vigueur.
 Inde	Risque de traitement inégalitaire des femmes par rapport aux hommes	Le guidebook spécifie notre engagement zéro tolérance par rapport à toutes formes discriminations. Mise en place d'un accompagnement d'usines en Inde avec une ONG spécialisée dans l'amélioration des conditions de travail des femmes en entreprise.	Audit social non annoncé (si nécessaire) avec un contrôle appuyé sur la politique des ressources humaines de l'entreprise qui comprend entretien confidentiel avec les ouvriers par l'auditeur	S'assurer que le fabricant n'a pas de pratiques discriminatoires envers les femmes
Tous pays	Risque d'emploi d'ouvriers en situation de travail forcé	Le guidebook spécifie notre engagement zéro tolérance à cet égard.	Audit social non annoncé (si nécessaire) avec un contrôle appuyé sur la politique des ressources humaines de l'entreprise qui comprend entretien confidentiel avec les ouvriers par l'auditeur	S'assurer que le fabricant n'emploie pas des personnes en situation de travail forcé

04

UN MÉCANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

En complément de la démarche d'audit social, le Groupe s'est doté de plusieurs systèmes de signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques établis en concertation avec les organisations syndicales représentatives dans ladite société :

- Une adresse email publique comite-ethique@groupe-eram.com par laquelle toute personne peut exprimer par écrit une problématique ou alerter sur un manquement ;
- Le Worker Survey : des sondages sont réalisés dans les équipes internes auprès des ouvriers qui peuvent s'exprimer anonymement sur leurs conditions de travail ;
- Des bureaux et des équipes d'audit dédiés dans de nombreux pays qui peuvent recevoir directement tout signalement ;
- Les équipes techniques (contrôleur qualité, chargé de suivi de production...) peuvent être amenées à signaler toute éventuelle problématique qu'ils constateraient lors de leur visite ;
- Des contacts sont entretenus avec d'autres marques du secteur ou des services étatiques dans certains pays qui peuvent nous indiquer un éventuel nouveau risque.



Par ailleurs, le Groupe Eram porte une attention particulière à tout signalement venant des médias, des Organisations Non Gouvernementales ou des syndicats.

05

**UN DISPOSITIF
DE SUIVI DES
MESURES ET
D'ÉVALUATION
DE LEUR
EFFICACITÉ**

Actuellement, l'ensemble des rapports d'audits sont informatisés et des indicateurs de suivi de la performance « Compliance » des usines, pays et marchés sont réalisés.

Le Groupe Eram s'est doté du logiciel FFC pour une meilleure vue globale des résultats. Il permet de faire ressortir les principales problématiques rencontrées dans un pays ou un marché dans le but de mettre en place des actions d'amélioration des conditions de travail.

Des sociétés d'audit, reconnues internationalement, sont au besoin mandatées pour réaliser des audits complémentaires dans les usines qui ont été auditées par nos équipes internes. L'objectif est d'être dans une démarche d'amélioration continue de nos procédures internes.



**CONTACT SERVICE COMPLIANCE
GROUPE ERAM**

Nicolas Lanvoc
Social & Environmental Manager
Email : nlanvoc@groupe-eram.com

**CHANGE
FOR
GOOD**